



Avocat refuse de transférer un dossier

Par **TSM**, le **15/07/2014** à **18:35**

Bonjour,

J'ai confié un dossier à un avocat que m'a présenté uen association qui ne m'a fait signé aucune convention d'honoraire. Je l'ai vu 3 fois et elle m'a fait versé une somme de 600 euros par chèque sans jamais me délivré de facture.

Je ne me sent pas bien, pas rassurée avec cette avocate. J'ai le sentiment que je n'ai pas son soutien et je me sent agressée sans cesse par ses explications. Sur le conseil de l'association, j'ai décidé de changé d'avocate en l'informant de ma décision.

le problème est que la nouvelle avocate lui a écrit à 3 reprises mais elle persiste et ne transmet pas mon dossier à la nouvelle avocate sans lui donner aucune nouvelle.

Maintenant, la nouvelle avocate compte saisir le bâtonnier. quel sont les risques encourus ? Je ne comprends pas ce comportement d'un professionnel ? Si elle estime que je lui dois que que se soit, pourquoi ne pas réclamer le dû ???

ça me fait des soucis , me rend malade

Merci de votre soutien.

tsm